

FORMATION CONTINUE

RAPPORT L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS : MAI 2026

Échéancier d'affectation sur SSO

Human Resources → Staffing → Adult Ed. et Voc.

Prochaines dates importantes pour les enseignantes et enseignants de la formation professionnelle :

D'ici le 12 mai	Décision en lien avec une demande de mutation volontaire de centre (enseignantes et enseignants réguliers E1) OU une demande de changement de centre pour la liste de rappel (enseignantes et enseignants de la liste de rappel)	Les enseignantes et enseignants reçoivent un avis par écrit
D'ici le 12 mai	Décision en lien avec un changement ou un ajout d'une sous-catégorie sur la liste de rappel	Les enseignantes et enseignants de la liste de rappel reçoivent un avis écrit
D'ici le 12 mai	Listes de rappel provisoires sont affichées sur SSO	
D'ici le 22 mai	Les enseignantes et enseignants doivent VÉRIFIER les heures enseignées entre le 1 ^{er} juillet 2025 et le 30 juin 2026 ET que leurs sous-catégories d'enseignement sont CORRECTES	Enseignantes et enseignants de la liste de rappel doivent signaler toute ERREUR via le formulaire sur SSO

Prochaines dates importantes pour les enseignantes et enseignants de l'éducation aux adultes :

Du 1 ^{er} au 15 mai	Les enseignantes et enseignants peuvent soumettre une demande de mutation volontaire de centre	Les enseignantes et enseignants réguliers à temps plein (E1) doivent remplir le formulaire sur SSO
Du 1 ^{er} au 15 mai	Les enseignantes et enseignants peuvent demander le changement ou l'ajout d'une spécialité sur la liste de rappel	Les enseignantes et enseignants de la liste de rappel doivent remplir le formulaire sur SSO
Du 1 ^{er} au 29 mai	Le formulaire de disponibilité en format numérique est envoyé aux enseignantes et enseignants de la liste de rappel. À défaut de remplir le formulaire, l'enseignante ou l'enseignant sera considéré disponible pour enseigner en tout temps	Les enseignantes et enseignants de la liste de rappel doivent remplir le formulaire en ligne

Excès en formation professionnelle :

- L'excès a été déclaré dans les programmes suivants :
 - Dessin de bâtiment résidentiel et commercial
 - Boulangerie
 - Soutien informatique
- Une rencontre conjointe est organisée en format virtuel par le SEP et la CSLBP le lundi 4 mai pour les enseignantes et enseignants excédentaires.

Code d'éthique

Si vous n'avez pas encore eu la chance de le consulter, svp veuillez visiter l'hyperlien suivant :

<https://www.lbpsb.qc.ca/wp-content/uploads/2026/02/Code-dethique.pdf>.

Bien que le titre se rapporte spécifiquement aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés, la portée de son application vise tous les membres du personnel d'un établissement éducatif. Le SEP aimerait souligner l'importance de prendre connaissance de ce document, car une infraction à ce code d'éthique peut entraîner une mesure disciplinaire.

Soumis par: Pasquale Machado
